

# Le bulletin des APP Spécial statistiques 2005

Hors-série - juillet 2006

ateliers de pédagogie personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

ALGORA, mission nationale d'appui et de liaison des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

## Portrait des APP en 2005

### éditorial

Les données chiffrées de l'activité de l'ensemble du réseau pour l'exercice 2005 permettent de qualifier les publics et de suivre leur activité au sein des APP. Les APP ont répondu massivement à des besoins de formation diversifiés sur l'ensemble du territoire. Leur démarche pédagogique spécifique basée sur la personnalisation et l'ancrage territorial s'inscrit au confluent des politiques développées par l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que des besoins des entreprises.

Cependant, à l'intérieur d'une stabilité apparente par rapport à 2004, quelques évolutions sont à noter : l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi, un pourcentage d'heures financées par l'Etat et le FSE en augmentation alors que les contributions des conseils régionaux et des entreprises sont en légère diminution. Comment interpréter ces éléments ?

Une forte demande côté demandeurs d'emploi à laquelle les APP ne répondent qu'en partie faute de moyens financiers disponibles et ce malgré l'accroissement de la contribution de l'Etat en 2005. Un engagement des Conseils régionaux variable d'une région à l'autre. Une difficulté (manque de temps, nouvelles compétences à développer au sein des équipes,...), pour une majorité d'APP à construire une offre adaptée aux salariés d'entreprises. Le DIF, dont l'appropriation par l'ensemble des acteurs est plus longue que prévue, ne semble pas encore avoir un impact significatif sur l'activité des APP, pourtant potentiellement adaptés à proposer des prestations, à la carte, dans ce cadre.

Cependant les APP disposent aujourd'hui d'un fort potentiel de développement. Il repose sur plusieurs atouts dont :

- La démarche nationale de confirmation du label APP, pilotée par la DGEFP. Elle doit permettre, d'ici la fin 2007, d'accompagner les équipes dans une démarche de progrès global. Chaque site bénéficiera d'un label Etat "confirmé", garantissant une qualité de service pour l'ensemble des 467 APP.
- La cartographie des 868 lieux d'implantation des APP, ouverts tout au long de l'année, proposant des prestations à la carte sur l'ensemble du territoire leur permettant ainsi de répondre de manière adaptée au plus près de la demande.
- Les équipes de professionnels aguerris travaillant au sein d'organismes porteurs divers. Elles sont aujourd'hui capables d'intégrer progressivement de nouveaux formateurs, de leur transmettre leurs savoir-faire et de leur transmettre les valeurs de la formation tout au long de la vie.
- Le réseau dans ses dimensions locales, régionales et nationale. Il permet les échanges et crée les conditions d'une véritable communauté d'action. Il apporte une valeur ajoutée déterminante pour la réalisation de certains projets à dimension régionale ou nationale.

Plus que jamais les APP et leur action au service des personnes et des territoires apparaissent nécessaires. Les résultats de l'année 2005 le prouvent. Gageons que dans un monde incertain et dans un temps où chacun doit actualiser en permanence ses connaissances et être en posture d'apprendre, les APP sauront garder leur dynamisme et être ouverts à tous les partenariats dans un système d'organisation souple et structuré.

Michel Tétart,

Algora, Responsable de l'animation nationale APP.

### Les chiffres-clés de l'année

- ✓ **201 000 personnes** formées au sein des APP.
- ✓ **868 lieux APP** ouverts sur l'ensemble du territoire (467 APP, 372 antennes territoriales, 29 antennes en milieu pénitentiaire).
- ✓ **12 303 000 heures** de formation réalisées.

La durée moyenne de formation par personne est de 79 heures

### Un APP "moyen"

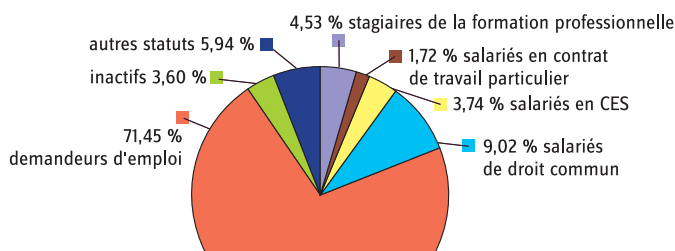
- a formé 430 personnes.
- a dispensé 26 400 heures de formation dans l'année.

L'"apprenant type" est une femme âgée de plus de 26 ans et d'un niveau inférieur au bac.

- ▶ 3 à 6 mois après leur sortie, 32% des personnes ayant bénéficié d'une prestation APP, ne sont plus demandeurs d'emploi
- ◆ 13,5% sont entrés en formation.
- ◆ 15,5% ont accédé à un emploi.
- ◆ Les autres ont gardé leur statut précédent.

## Portrait des APP en 2005 : quelques chiffres

### Situation de toutes les personnes au moment de leur entrée à l'APP



|  | 16-25 ans | 26 et + | Total   |
|--|-----------|---------|---------|
| Stagiaires de la formation professionnelle | 5 859     | 1 759   | 7 618   |
| Salariés - contrat de travail particulier  | 1 348     | 1 540   | 2 888   |
| Salariés - CA, CAE, ...                    | 1 153     | 5 132   | 6 285   |
| Salariés de droit commun                   | 2 278     | 12 899  | 15 177  |
| Demandeurs d'emploi                        | 30 016    | 90 140  | 120 156 |
| Inactifs                                   | 2 129     | 3 933   | 6 062   |
| Autres statuts                             | 3 567     | 6 426   | 9 993   |

**167 500 nouvelles personnes sont entrées dans les APP en 2005**

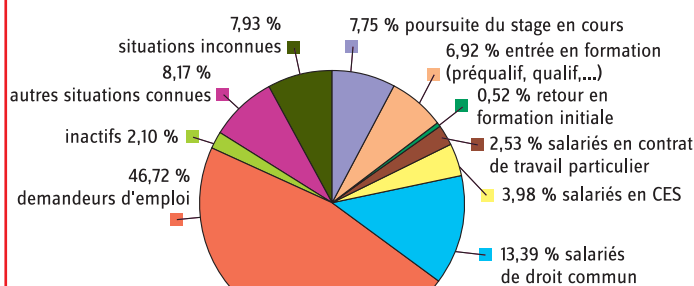
#### LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- ▶ 74 % sont des femmes (identique à 2004).
- ▶ 73% ont plus de 26 ans.
- ▶ 62% ont un niveau inférieur ou égal au niveau V (identique à 2004), dont 11,5% de niveau VI.
- ▶ 71,45% sont demandeurs d'emploi (+ 3,5% par rapport à l'année précédente).
- ▶ 11% (-1% par rapport à 2004) sont salariés d'entreprises (hors contrats aidés secteur non marchand).
- ▶ 4% bénéficient d'un contrat aidé du secteur marchand.

#### LEURS OBJECTIFS :

- ▶ 44,5% souhaitent accéder à un emploi, directement ou par le biais d'un concours.
- ▶ 22,5% veulent entrer en formation.
- ▶ 8,5% cherchent à bénéficier d'un changement d'emploi ou d'une promotion.

### Situation des personnes au moment de leur sortie



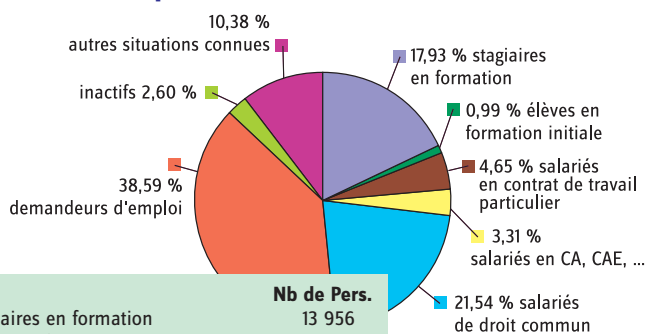
|   | Nb de Pers. |
|---|-------------|
| Poursuite du stage en cours                 | 12 213      |
| Entrée en formation (préqualif, qualif,...) | 10 901      |
| Retour en formation initiale                | 818         |
| Salariés - contrats de travail particulier  | 3 994       |
| Salariés - CA, CAE, ...                     | 6 266       |
| Salariés de droit commun                    | 21 096      |
| Demandeurs d'emploi                         | 73 616      |
| Inactifs                                    | 3 307       |
| Autres situations connues                   | 12 867      |
| Situations inconnues                        | 12 490      |

**162 000 personnes ont achevé leur formation en APP en 2005**

#### LEURS SITUATIONS, 3 à 6 MOIS APRES LA SORTIE EN 2005.

- ▶ 13,5% sont entrées en formation (- 1,5% par rapport à 2004).
- ▶ 15,5% ont accédé à un emploi (+2% par rapport à 2004).
- ▶ 38,5% sont toujours demandeurs d'emploi (+2% par rapport à 2004, Il faut souligner que le nombre de demandeurs d'emploi était plus élevé à l'entrée en 2005).
- ▶ Les autres ont gardé leur statut initial (salariés, stagiaires de la formation professionnelle,...).
- ▶ Les résultats aux concours et examens sont connus pour près de 19 000 personnes. Les taux de réussite sont de 60 à 67 % pour les examens de l'enseignement général et professionnel, de 37% pour les concours de la fonction publique (+ 6% par rapport à 2004).

### Situation des personnes 3 à 6 mois après leur sortie (situation connue)



|   | Nb de Pers. |
|---|-------------|
| Stagiaires en formation                   | 13 956      |
| Elèves en formation initiale              | 774         |
| Salariés - contrat de travail particulier | 3 619       |
| Salariés en CA, CAE, ...                  | 2 577       |
| Salariés de droit commun                  | 16 773      |
| Demandeurs d'emploi                       | 30 045      |
| Inactifs                                  | 2 028       |
| Autres situations connues                 | 8 083       |

**L'ensemble des APP ont réalisé, en 2005, 12 303 000 heures de formation**

#### REPARTITION DES HEURES REALISEES EN 2005 PAR FINANCEUR :

- ▶ 46,5% des heures ont été financées par le FFPPS, FSE inclus (+ 2,5% par rapport à 2004). A noter que le FSE finance plus de 11% des heures réalisées par les APP,
- ▶ 26% par les conseils régionaux avec des disparités importantes en fonction des régions (voir camemberts en pages centrales).
- ▶ 6% par les entreprises et les OPCA (- 0,5% par rapport à 2004),
- ▶ 7% par d'autres financements dont les contrats aidés secteur non marchand (- 2% par rapport à 2004),
- ▶ 2% par des individuels payants,
- ▶ 13,5% par d'autres financements (CNED, ANPE, collectivités territoriales) (+ 1% par rapport à 2004).

# Les indicateurs

## Les indicateurs du cahier des charges national

Le cahier des charges (30 novembre 2004) spécifie que l'Etat suit l'activité des APP au regard de 3 indicateurs :

- le pourcentage du nombre d'heures de prestations relevant des domaines de la culture générale et le pourcentage du nombre d'heures relevant de l'apprentissage technologique de base au regard du nombre total d'heures de prestations délivrées.
- La durée moyenne des prestations.
- Le pourcentage de publics prioritaires suivant une prestation APP au regard du public total accueilli.

Si pour les deux premiers indicateurs les données étaient déjà disponibles dans les tableaux utilisés dans les années

précédentes, un nouveau tableau, concernant les publics prioritaires, a dû être intégré dans le système de recueil de données. Sa mise en place a été effective au début du mois de mai 2005.

Ces indicateurs ne peuvent s'interpréter qu'au regard de principes généraux inscrits dans le cahier des charges (les domaines de la culture générale doivent représenter au moins 50 % des heures totales réalisées ; la durée de la prestation ne peut excéder 300 heures). Les évolutions observées d'un exercice à l'autre ou des objectifs plus précis fixés par une DR-TEFP, ou inscrits dans le projet pédagogique annuel de l'APP peuvent également nourrir l'analyse. Il est possible à d'autres commanditaires de fixer d'autres indicateurs de son choix.

## Les indicateurs nationaux pour 2005

## Une diversité régionale

### ⇒ Les publics prioritaires.

**En 2005, sur 167 500 nouveaux entrants dans les APP, 45 120 étaient des publics prioritaires soit 27 % du total.** (Rappelons que l'Etat n'a pas fixé de pourcentage de référence).

Dans certains DOM, en Languedoc-Roussillon et en Picardie, cette part dépasse les 40%, reflet, entre autre, du contexte économique et social de ces territoires. En Auvergne, Centre, Midi-Pyrénées, elle est inférieure à 20% en raison d'un positionnement particulier des APP.

### ⇒ La durée moyenne de formation.

**La durée moyenne de formation par personne, tous APP confondus, est de 79 h.**

Elle n'est que de 50 heures dans la région Centre, mais dépasse les 110 heures en Corse, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion. Besoin de prestations plus longues pour les apprenants de ces APP ? Peut-être aussi des APP présents dans un environnement où l'offre de formation, autre que l'APP est peu abondante, et où l'APP tend à se substituer à d'autres réponses.

### ⇒ La culture générale et les apprentissages technologiques de base.

**La moyenne nationale montre que 71 % des heures sont réalisées dans les domaines de la culture générale et 29 % dans celui des apprentissages technologiques de base.**

L'équilibre est pratiquement identique à celui de 2003 alors que depuis une dizaine d'années les prestations sur les apprentissages technologiques étaient en croissance continue. Il s'agit certainement de l'atténuation de l'effet CNI (certificat de navigation sur internet).

Des écarts observés d'une région à l'autre sont parfois importants. En Alsace, Bretagne, Guyane, Limousin, Mayotte, les heures réalisées dans les domaines de la culture générale représentent plus de 75% du total. A l'inverse, en Auvergne, Basse Normandie, Centre, Picardie, Poitou-Charentes les apprentissages technologiques de base dépassent la barre des 40%. Les raisons de ces écarts sont multiples. L'une est certainement liée à l'environnement et l'offre existant au niveau local. L'APP sera d'autant plus sollicité sur les apprentissages technologiques s'il n'y a pas d'autres offres au niveau local. Il peut aussi être amené à contribuer au développement d'une politique régionale d'initiation à l'usage des nouvelles technologies comme c'est le cas dans la région Nord-Pas-de-Calais avec le dispositif Tim'Pass.

### Un réseau composé de :

- ✓ plus de 3 000 professionnels,
- ✓ 18 animations régionales et une animation nationale,
- ✓ 460 organismes porteurs, signataires de la convention DRTEFP (GRETA pour près de la moitié, CFPPA, organismes de formation privés, collectivités locales, organismes du secteur social, AFPA, réseaux consulaires,...)

### **En 2005 les APP ont :**

- ✓ délivré 18 000 CNI (certificat de navigation sur internet),
- ✓ formé 2 600 détenus,
- ✓ réalisé un accompagnement méthodologique pour 3 000 inscrits au CNED,
- ✓ permis à plus de 6 000 personnes de bénéficier d'une formation à distance durant leur formation à l'APP.

## Bilan APP 2005 : situation par région

### Une identité commune, une diversité construite dans des contextes régionaux spécifiques

Les données recueillies portent sur la répartition des heures financées et non sur des montants. Les contributions financières apportées par nombre de collectivités locales, pour aider au fonctionnement de l'APP, n'apparaissent pas dans les tableaux de suivi mensuel.

La baisse des "autres financements Etat" correspond à l'arrêt définitif en 2005 du programme SIFE ainsi qu'à la fin du programme CES. La montée en charge des contrats aidés du plan de cohésion sociale est progressive et le financement des actions de formation pas toujours clairement identifié sur le terrain.

Les "camemberts" illustrent bien les différences. Sur les trois sources principales de financement (Etat, Régions, entreprises) les équilibres sont parfois radicalement différents d'une région à l'autre. Chaque situation est le

reflet d'une histoire et d'un contexte régional, liée au choix des Conseils régionaux et/ou aux stratégies mises en œuvre ou non par les APP, seuls ou en réseau, pour développer des offres en direction des entreprises. Un regard plus précis montre que rien n'est figé, que des évolutions sont en cours dans certaines régions.

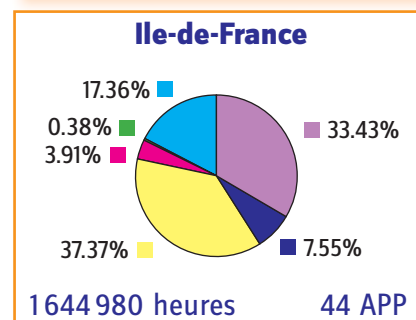
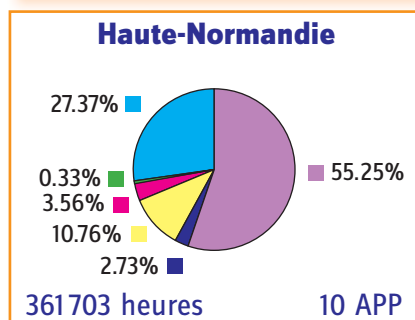
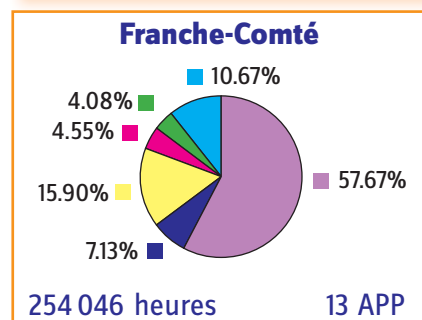
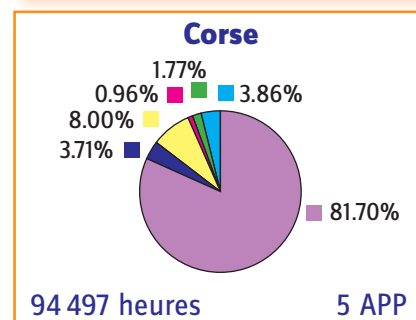
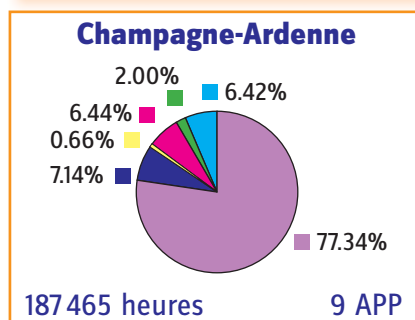
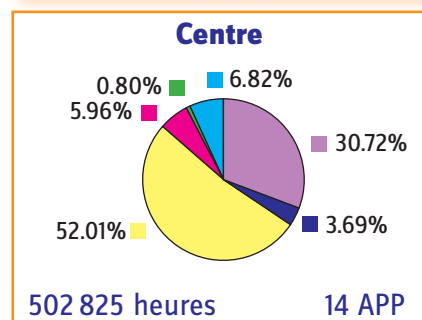
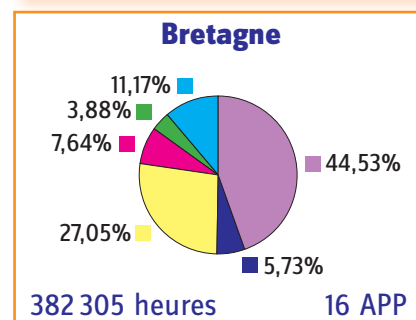
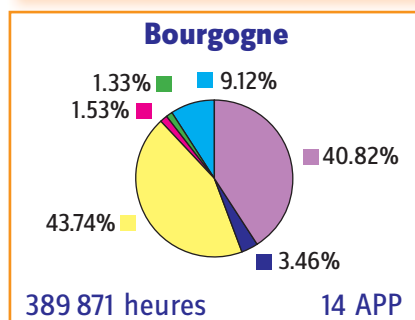
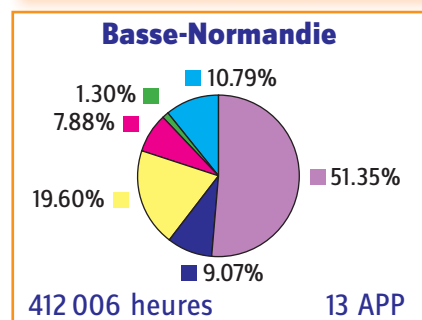
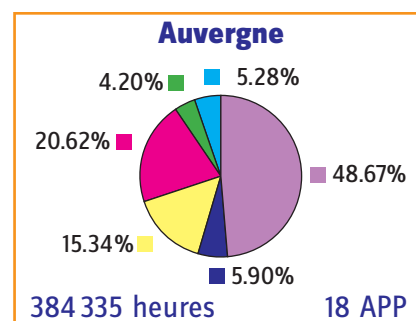
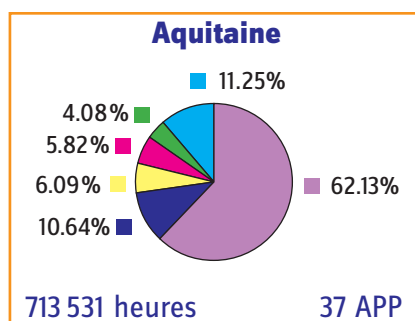
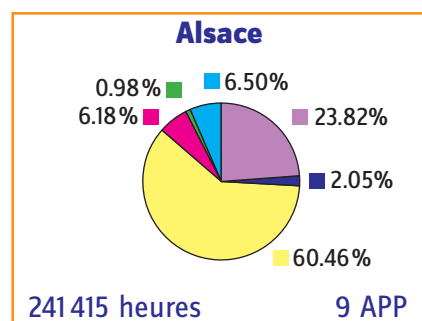
Au vu des résultats de l'exercice 2005, il apparaît qu'un certain nombre de conseils régionaux ne prennent pas appui sur le réseau des APP pour la mise en œuvre de leur politique de formation, c'est le cas en Champagne-Ardenne, Guadeloupe, Languedoc-Roussillon, PACA (participation inférieure à 3%). Dans d'autres cas, le Conseil régional a intégré les APP dans son dispositif régional. Il est parfois le financeur majoritaire (+ de 50% des heures financées) ; c'est le cas en Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Centre, Limousin, Lorraine.

Parmi les évolutions constatées cette année, la part de l'Etat s'accroît dans près de 20 régions, parfois de façon significative (10% et plus) comme en Martinique, en

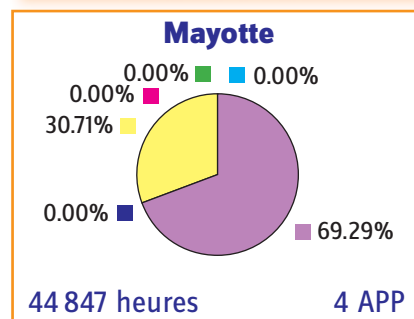
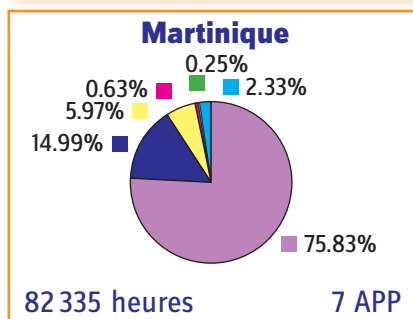
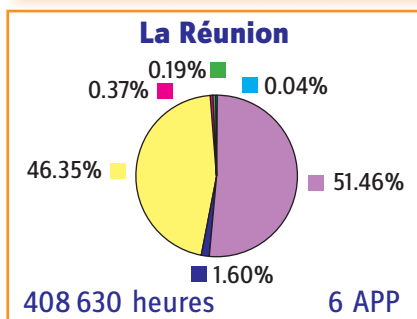
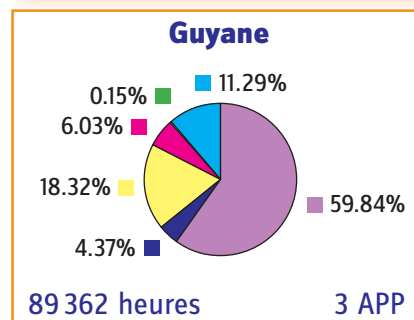
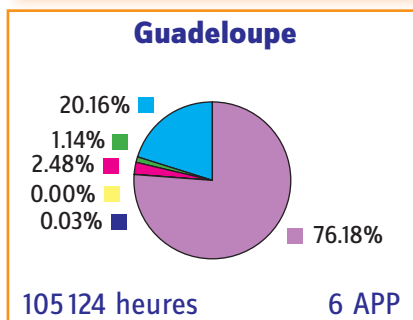
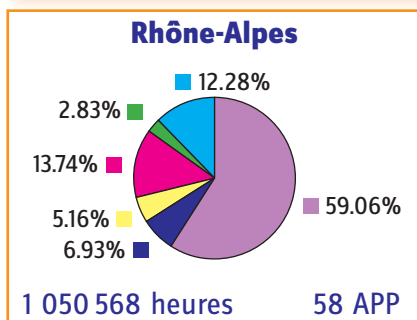
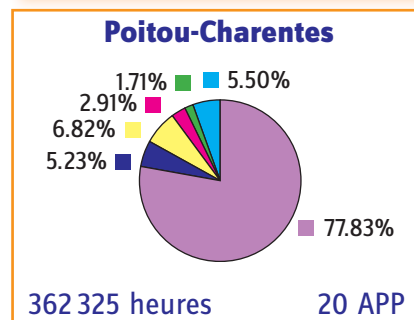
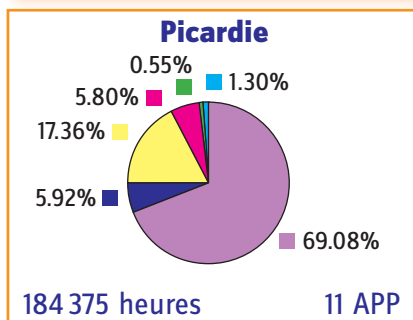
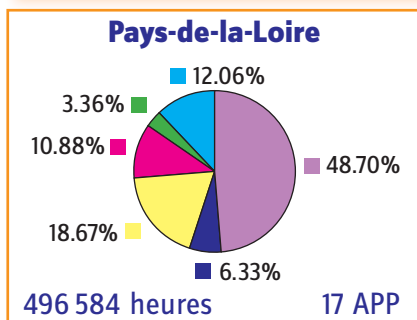
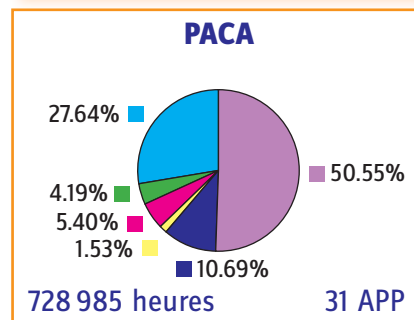
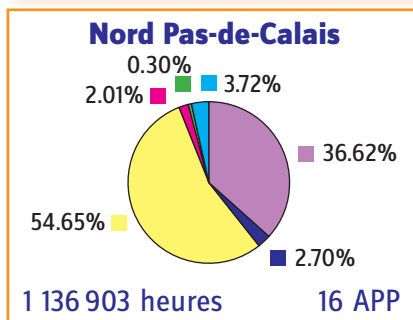
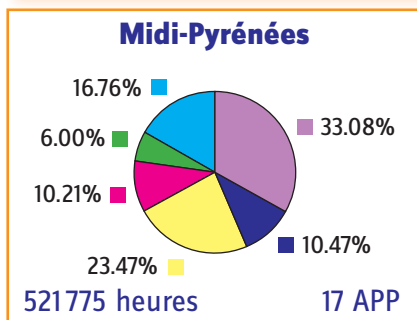
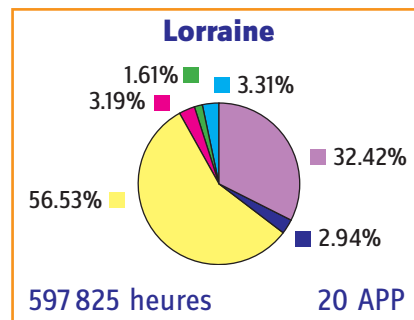
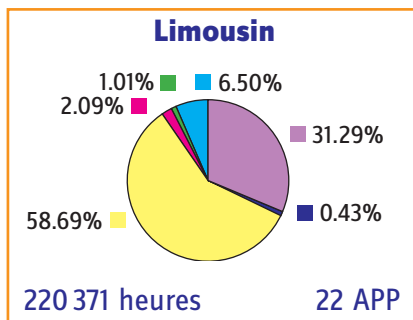
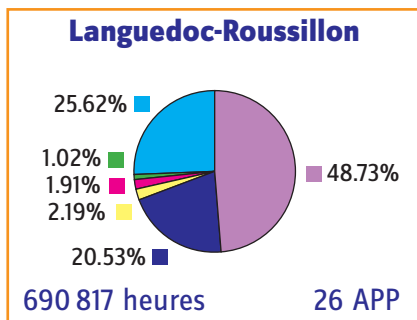
Picardie, en Auvergne et en Franche-Comté. Elle diminue dans des proportions moindres dans quatre régions dont 5% en Corse et 3% en Midi-Pyrénées.

La part des conseils régionaux quand à elle tend à diminuer dans 12 régions dont l'Alsace (13%) et la Picardie (12%) ; par contre elle augmente dans 8 régions dont la Bretagne + 7%, et le Centre + 5%.

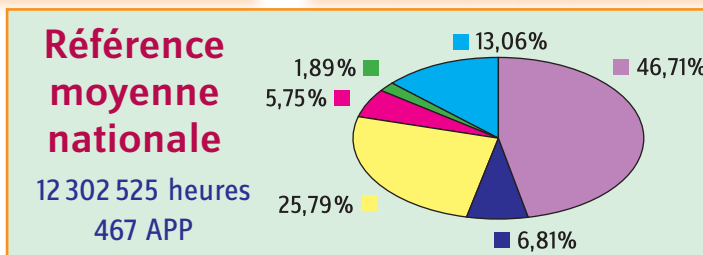
Quand à l'accueil de salariés d'entreprise aucune évolution régionale significative n'est à noter. Les situations observées en 2004 restent les mêmes qu'en 2005. Les réseaux de Bourgogne, Corse, La Réunion, Martinique, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais reçoivent moins de 2% de salariés. Ceux de Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées pour leur part atteignent le seuil de 10% et parfois plus. Seul le réseau d'Auvergne dépasse les 20% grâce entre autres à un maillage territorial fin et une stratégie en direction des entreprises mise en place depuis plusieurs années.



# Bilan APP 2005 : situation par région



- Etat : DRTEFP
- Entreprises
- Etat : autres financements
- Individuels
- Conseil Régional
- Autres



## Quelques repères pour l'analyse

### STRUCTURE D'ACCUEIL

|                          | Personnes | %     |
|--------------------------|-----------|-------|
| Missions locales PAIO    | 22 190    | 11,88 |
| Agences locales ANPE     | 65 108    | 34,85 |
| CIO                      | 1 313     | 0,70  |
| Entreprises - OPCA - FAF | 10 679    | 5,72  |
| Organismes de formation  | 21 211    | 11,35 |
| Travailleurs sociaux     | 6 918     | 3,70  |
| Autres structures        | 17 339    | 9,28  |
| Candidatures spontanées  | 42 087    | 22,53 |

### EFFECTIFS

|   | Personnes |
|---|-----------|
| Personnes en formation au 1er janvier 2004    | 33 244    |
| Personnes ayant débuté leur formation en 2004 | 167 500   |

### Un ancrage local effectif.

Les publics arrivent à l'APP par des circuits divers : institutionnels quand il s'agit des missions locales (l'augmentation de 1,5 % du nombre de jeunes envoyés par ces dernières par rapport à 2004 est à noter) ou de l'ANPE, plus informels pour les candidatures spontanées fruit du bouche à oreille porté par d'anciens apprenants. Les APP bénéficient d'une notoriété effective dans un cercle de partenariat large et ouvert.

## Caractéristiques des publics entrés en 2005

### PUBLIC ET FINANCEUR

|                             | Hommes    |         | Femmes    |         | Total  |
|-----------------------------|-----------|---------|-----------|---------|--------|
|                             | 16-25 ans | 26 et + | 16-25 ans | 26 et + |        |
| DRTEFP convention APP       | 6 114     | 11 317  | 14 192    | 42 140  | 73 763 |
| Conseil Rég. spécifique APP | 4 969     | 6 558   | 9 295     | 19 844  | 40 666 |
| Salariés d'entreprises      | 949       | 2 817   | 1 138     | 6 377   | 11 281 |
| Autres financements         | 3 368     | 7 983   | 6 261     | 24 383  | 41 995 |

### RÉPARTITION PAR SEXE

|        | Personnes | %     |
|--------|-----------|-------|
| Hommes | 44 075    | 26,28 |
| Femmes | 123 630   | 73,72 |

### RÉPARTITION PAR ÂGE

|             | Personnes | %     |
|-------------|-----------|-------|
| 16-25 ans   | 46 286    | 27,06 |
| 26 ans et + | 121 419   | 72,40 |

### TRANCHE D'ÂGE EN FONCTION DU SEXE

|             | Hommes | Femmes | Total   |
|-------------|--------|--------|---------|
| 16-25 ans   | 15 400 | 30 886 | 46 286  |
| 26 ans et + | 28 675 | 92 744 | 121 419 |

### NIVEAU DE FORMATION

|                   | 16-25 ans | 26 et + | Total  | %     |
|-------------------|-----------|---------|--------|-------|
| Niveau VI         | 5 327     | 13 512  | 18 839 | 11,18 |
| Niveau V bis      | 10 011    | 18 020  | 28 031 | 16,63 |
| Niveau V          | 14 773    | 42 020  | 56 793 | 33,70 |
| Niveau IV et plus | 16 362    | 48 526  | 64 888 | 38,50 |

### Qui sont les publics entrés en 2005 ?

### Des publics diversifiés en termes d'âge, de niveaux et de statuts.

Les femmes (73,70 %) restent très majoritaires dans les publics APP tout comme les adultes de + de 26 ans (72,40 %) même si le nombre des premières diminue très légèrement et si celui des jeunes est en progression de près de 1 %. A noter que chez les jeunes les femmes représentent la moitié du total, alors que pour les adultes elles représentent les 2/3.

La fourchette des niveaux de formation des personnes est large : proches de l'illettrisme pour certaines (12%) à Bac+ pour près de 17%. En toute logique celles ayant été inscrites dans un cycle d'études supérieures sont davantage présentes dans les publics adultes (80 %). Une partie d'entre elles vient à l'APP pour des prestations liées à la bureautique. Toutefois la grande majorité des apprenants des APP est d'un niveau égal ou inférieur au niveau V.

La nature des statuts est diverse (cf tabl. p.2). Les demandeurs d'emploi restent très majoritaires et croissent même de façon significative par rapport à 2004 : ils représentent 71,4% du total alors qu'ils étaient 67,9% l'année précédente. Le nombre de salariés du secteur non marchand (CAE,...) représente 5% du

## Bilan APP 2005 : tableaux des données

### PROJETS DES PERSONNES

| Etape suivante prévue après l'APP                             | Personnes | %     |
|---|-----------|-------|
| Poursuite du stage en cours (sous-traitance)                  | 6 980     | 4,19  |
| Entrée en formation (préqualif., qualif...)                   | 37 359    | 22,44 |
| Retour en formation initiale                                  | 2977      | 1,79  |
| Recherche d'emploi - Accès à un emploi par concours           | 74 161    | 44,54 |
| Changement de secteur professionnel - Promotion dans l'emploi | 13 935    | 8,37  |
| Autres  | 31 089    | 18,67 |

### ZOOM : OBJECTIFS PRÉCIS DE CERTAINS STAGIAIRES

| Préparation à                                     | Personnes | %     |
|---|-----------|-------|
| Une entrée en formation : examen, concours, tests | 47 969    | 68,41 |
| Un examen professionnel                           | 7 441     | 10,61 |
| Un examen d'enseignement général                  | 3 290     | 4,69  |
| Un concours "administratif"                       | 11 419    | 16,29 |

## Caractéristiques de l'activité des publics présents en 2005

### SITUATIONS PEDAGOGIQUES

|  | Heures    | %     |
|--|-----------|-------|
| Positionnement début                         | 600 342   | 4,98  |
| Autoformation accompagnée                    | 7 532 054 | 62,42 |
| Travail en petits groupes                    | 2 037 904 | 16,89 |
| Ateliers thématiques permanents transversaux | 1 613 455 | 13,37 |
| Positionnement fin de contrat                | 283 015   | 2,35  |

### DOMAINES

|                                  | Heures    | %     |
|----------------------------------|-----------|-------|
| Accompagnement méthodologique    | 482 579   | 4,18  |
| Français                         | 3 028 859 | 26,22 |
| Mathématiques                    | 1 942 214 | 16,81 |
| Raisonnement logique             | 201 076   | 1,74  |
| Monde actuel-histoire-géographie | 273 186   | 2,36  |
| Expression-communication         | 379 596   | 3,29  |
| Langues                          | 611 338   | 5,29  |
| Culture technologique de base    | 3 407 911 | 29,50 |
| Dont informatique                | 2 503 208 |       |
| Dont Internet                    | 318 272   |       |
| Autres                           | 1 225 877 | 10,61 |

### DUREE TOTALE DE LA FORMATION

|                                 | Formation achevée | Formation interrompue | Total  | %     |
|---------------------------------|-------------------|-----------------------|--------|-------|
| Inférieure ou égale à 50 heures | 62 936            | 16 554                | 79 490 | 49,04 |
| 51 à 100 heures                 | 35 859            | 6 458                 | 42 317 | 26,11 |
| 101 à 200 heures                | 26 429            | 3 801                 | 30 230 | 18,65 |
| 201 à 300 heures                | 8 819             | 1 223                 | 10 042 | 6,20  |

### RYTHME HEBDOMADAIRE MOYEN

|                              | Personnes | %     |
|------------------------------|-----------|-------|
| Inférieur ou égal à 9 heures | 98 441    | 60,86 |
| de 10 à 14 heures            | 37 709    | 23,31 |
| de 15 heures à 20 heures     | 25 591    | 15,82 |

total (rappel : en 2000 les CES représentaient 11% des apprenants). Le nombre de salariés de droit commun diminue de 1%, preuve que les APP n'ont pas encore réussi à développer de façon significative et généralisée leur prestation en direction des entreprises.

Concernant les projets, si les équilibres habituels sont respectés, il faut noter que les demandes de préparation à l'entrée en formation ont été plus nombreuses (+ 1%) en particulier par le biais d'examens ou de concours. La recherche d'emploi et l'accès direct à l'emploi reste l'objectif majoritaire des personnes présentes dans les APP.

### Les réponses de l'APP

**Elle sont variables et toujours adaptées aux besoins de la personne en termes de contenus, durées, rythmes,...**

Dans le cadre de la réponse formation apportée aux apprenants l'APP est amené à proposer des situations diversifiées se référant aux principes de l'autoformation accompagnée. La situation pédagogique majoritaire (près de 63% des heures en autoformation accompagnée) correspond à des temps où l'apprenant présent à l'APP ou à distance travaille en autonomie dans le cadre d'une organisation négociée avec le formateur.

Le plus grand nombre d'heures est réalisé dans le domaine des apprentissages technologiques de base, essentiellement la bureautique (30% des heures). Viennent ensuite le français (26%) et les mathématiques (17%). Le nombre de contrats inférieurs à 50 heures tend à croître d'année en année. Plusieurs raisons expliquent cette tendance. La demande : celle des salariés et les initiations bureautique et internet. Le savoir faire accru des équipes qui peuvent apporter des réponses plus adaptées explique également cette tendance. La diminution des présences hebdomadaires a les mêmes causes.

# Bilan APP 2005 : tableaux des données

## PERSONNES AYANT BENEFICIE DE FORMATION A DISTANCE

|                                 | Personnes |
|---------------------------------|-----------|
| Conventions CNED                | 2 996     |
| Conventions AFPA (CNEFAD)       | 453       |
| Conventions autres prestataires | 494       |
| Dispositifs de FOAD             | 5 381     |

A noter que les APP ont réalisé en 2006 plus de 9 000 prestations dans le cadre de dispositifs de formation ouverte et à distance, soit en accompagnement méthodologique pour le CNED (3000 personnes concernées en 2006), pour le CNEFAD (près de 500 en 2006), soit dans le cadre du fonctionnement d'antennes APP délocalisée et/ou de P@T dans certaines régions.

## A la sortie de l'APP

### ESTIMATIONS DES STAGIAIRES SUR L'ATTEINTE DE LEURS OBJECTIFS

| Objectifs              | Personnes | %     |
|------------------------|-----------|-------|
| Pas atteints           | 15 720    | 11,16 |
| Partiellement atteints | 35 068    | 24,90 |
| Entièrement atteints   | 90 037    | 63,94 |

### RESULTATS DES TESTS, EXAMENS, CONCOURS

(3 à 6 mois après la sortie)

| S'est présenté à                                   | A échoué | A réussi | Total  | % réussite |
|--|----------|----------|--------|------------|
| Une entrée en formation : examens, concours, tests | 5 339    | 8 376    | 13 715 | 61,07      |
| Un examen professionnel                            | 688      | 1 381    | 2069   | 66,75      |
| Un examen d'enseignement général                   | 274      | 398      | 672    | 59,23      |
| Un concours "administratif"                        | 1 584    | 928      | 2512   | 36,94      |

## QUELQUES REPÈRES PAR RAPPORT A 2004 :

### Stabilité

- ◆ du nombre global d'apprenants
- ◆ du nombre d'apprenants par APP
- ◆ du nombre de sites (APP + antennes)

### Diminution du nombre d'heures globales réalisées

- ◆ léger accroissement du nombre d'heures financées par l'état (+122 500 h.)
- ◆ légère diminution du nombre d'heures prises en charge par les conseils régionaux (- 174 467 h.)
- ◆ faible diminution du nombre d'heures réalisées par l'APP "moyen" (- 1 100 h.)

### Augmentation

- ◆ de 3 heures de la durée de formation moyenne par personne.

**Les bulletins "spécial statistiques APP" sont consultables, depuis l'année 2000, sur le site [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr), rubrique "bulletin en ligne".**

## Un bilan APP saisi et suivi sur internet

Les données statistiques, saisies au mois le mois par chaque APP, sont agrégées aux niveaux régional et national. Chaque membre du réseau (APP, DRTEFP, DGEFP, conseil régional et tout partenaire autorisé par la DRTEFP) peut consulter l'ensemble des résultats, site par site, par région, en cumul mensuel, annuel ou période de son choix. Les informations concernant le suivi 3 à 6 mois sont saisies une fois dans l'année. Les APP ont la possibilité en cours d'exercice de corriger leur bilan en faisant la demande auprès d'Algora. Plus de 400 demandes ont été traitées cette année. Merci à tous et en particulier aux équipes pour leur implication dans cette saisie gage de la fiabilité des données.

## Avertissement

Les données figurant dans le présent document sont des données globales, nationales, cumulées sur 12 mois. Elles ne reflètent pas la diversité du réseau par site ou par région. Un APP fonctionne dans un contexte local et régional donné qui lui confère de fait des caractéristiques spécifiques constitutives de son identité. Les informations nationales et les analyses proposées servent de référence commune permettant à chaque APP de se situer en rapport avec l'image médiane constatée à partir des résultats observés et analysés au niveau national. L'autre intérêt de l'exercice est de pouvoir comparer les données d'un exercice à l'autre et de voir les évolutions et les tendances. Le suivi national est en place depuis 1991 sous cette forme, depuis 1999 sur internet. Les évolutions sont donc observables sur la longue durée. Peu sensibles d'une année sur l'autre, elles sont importantes dans la durée : ainsi de l'ouverture vers les plus de 26 ans ou la place prise par les apprentissages technologiques de base.

LE BULLETIN DES APP - Algora : 18-26, rue Goubet  
75959 Paris cedex 19 - Tél. : 01 48 03 90 00 - Fax : 01 48 03 90 21  
e-mail : [christiane.oger@app.tm.fr](mailto:christiane.oger@app.tm.fr)

Directeur de la publication : J. Bahry  
Rédacteur en chef : M. Tétart  
Secrétariat de rédaction : Ch. Oger

Comité de rédaction :  
Ch. Oger - M. Tétart - J. Vanderspelden - E. Goyard.

Impression : Epigraph. Tél. : 01 48 41 45 94 - ISSN : 0298 8 070

## Demande d'abonnement au bulletin APP (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : \_\_\_\_\_

Mr, Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Prix : 32 euros - Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA** à retourner à **ALGORA, 18 - 26, rue Goubet, 75959 PARIS cedex 19**